



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET PERFECT 10 X 1 L  
numéro d'identification : 61262

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Agents de nettoyage, acides.  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189500  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

##### Prévention:

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

##### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

P337 + P313

**Elimination:**  
P501

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	Eye Irrit.2; H319	>= 5 - < 10
acide methanesulfonique	75-75-2 200-898-6 01-2119491166-34	Skin Corr.1B; H314 Met. Corr.1; H290 Acute Tox.4; H312 Acute Tox.4; H302 STOT SE3; H335 Eye Dam.1; H314	>= 2 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.  
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### DNEL

**acide methanesulfonique 75-75-2:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux  
Valeur: 2,89 mg/m<sup>3</sup>



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

### PNEC

**acide citrique**  
77-92-9:

: Eau douce  
Valeur: 0,44 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,044 mg/l

STP  
Valeur: > 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 34,6 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 3,46 mg/kg

Sol  
Valeur: 33,1 mg/kg

**acide methanesulfonique**  
75-75-2:

: Eau douce  
Valeur: 0,012 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,0012 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 0,0251 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,00183 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

- Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
- Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle  
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
- Épaisseur du gant : 0,4 mm
- Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant  
la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions  
particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de  
contact).
- Protection de la peau et du  
corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la  
concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
- Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les  
cours d'eau.  
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- Couleur : rouge
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : env. 0,6
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
- Vitesse de combustion : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,048 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve acide	: 3,1 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.  
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Produit

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible
- Information supplémentaire : Donnée non disponible

##### Composants:

###### **acide citrique**

###### **77-92-9:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Souris: 5.400 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 oral Rat: 11.700 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 oral Souris: 5.000 mg/kg
- DL50 oral : 3.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : voir texte créé par l'utilisateur Rat: 725 mg/kg  
Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
- voir texte créé par l'utilisateur Souris: 940 mg/kg  
Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation légère de la peau
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
- Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

###### **acide methanesulfonique**

###### **75-75-2:**





## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: 200 mg/kg
	DL50 Rat: 649 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL0 Souris: > 1,88 mg/l Durée d'exposition: 1 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Lapin: > 1.000 - 2.000 mg/kg

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **acide citrique**

##### **77-92-9:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 440 - 760 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.535 mg/l Durée d'exposition: 24 h  CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): env. 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l Durée d'exposition: 8 Tage Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h

##### **acide methanesulfonique**

##### **75-75-2:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: CE50 : 10 - 100 mg/l



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

##### **acide citrique**

##### **77-92-9:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 19 d  
Méthode: OECD 301 E

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 526 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 728 mg/g

ThOD : 0,75 g/g

##### **acide methanesulfonique**

##### **75-75-2:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 99 %  
Durée d'exposition: 28 d

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **acide citrique**

##### **77-92-9:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,72

##### **acide methanesulfonique**

##### **75-75-2:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,38



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### acide methanesulfonique

##### 75-75-2:

Répartition entre les : Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols  
compartiments  
environnementaux

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré  
comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très  
persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou  
plus..

#### Composants:

##### acide citrique

##### 77-92-9:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,  
bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas  
considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.  
supplémentaire

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une  
entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour  
le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

#### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

96/82/EC

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

ZEU\_SEVES3

Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France)

: Mise à jour: Non applicable

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 2,94 %, 347,07 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 2,94 %, 30,86 g/l

Conformément au règlement  
relatif aux détergents CE  
648/2004

: <5% Agents de surface anioniques, Parfums

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique



## SANET PERFECT 10 X 1 L

WM 1112482

Numéro de commande: 0712482

Version 2.2

Date de révision 15.02.2016

Date d'impression 26.02.2016

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Procédure de classification: H319 Sur la base de données d'essai.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.